

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'aménagement du  
territoire et de la décentralisation

---

**Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports**

**Arrêté du 16 janvier 2025**

**portant renouvellement de l'agrément d'un psychologue au titre des décrets n° 2010-708  
du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains**

NOR : ATDT2501072A

*(Texte non paru au journal officiel)*

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports en date du 16 janvier 2025, l'agrément accordé par arrêté du 3 mars 2020, au titre de psychologue, à la personne dont le nom suit, pour procéder à la certification des conducteurs de train est renouvelé pour une durée de cinq ans à compter du 3 mars 2025 :

Psychologue : Vincent COLONNA.